

**Projets d'amélioration de la route 175
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227**

Stoneham-et-Tewkesbury

Demandes d'audience publique

Liste pour requérants

Municipalité de cantons Unis de Stoneham-et-Tewkesbury

M^{me} Micheline Desharnais
M. Rodolphe Lelièvre

M^{me} Diane Mongeau
M. Pierre Brousseau

Petro-Canada

M^{me} Liliane Mack

M. Éric Bernier

M^{me} Danielle Binette

M. Jacques Bouchard

M. Joseph-Éphrem Côté

M. Robert Côté

M. Yvon Dubé

M. Jean-Guy Fortier

M. Robert Fortier

M. André Fortin

Camping Stoneham

M^{me} Line Galarneau

M. Pierre Gravel

M. Robert Lamoureux

M^{me} Lucie Naud

M. Benoît Langevin

M. Georges Legendre

M. Jean-Pierre Lemay

M^{me} Nicole Michel

M. Marius Lepage

M. Rémy Pouliot

M. Réjean Simoneau

M. Michel Thibault

Centre Plein air Le Refuge

Groupe de citoyens du Mont-Wright

M. David Moisan

M^{me} Priscilla Gignac

M^{me} Annie Cloutier

M^{me} Lucette Shink

M. Alain Sheehy

M^{me} Josée Tremblay

M. Richard Isabel

M. Marc Tremblay

M^{me} Frantz Dion

M. Serge Dion

M. Richard Lamb

M^{me} Claudia Gauthier

M. Steve Tremblay

M. Rodrigue Légaré
M^{me} Claudette Bergeron

M. Jean Lemieux

M. Yvon Pilote

Regroupement de citoyens de Stoneham (incluant pétition de 300 noms)

M. Georges Legendre
M. Claude Gaulin
M. Rodrigue Légaré
M^{me} Line Galarneau
M. Pierre Brousseau
M^{me} Diane Mongeau
M. Jacques Bouchard
M. Jean-Pierre Lemay

M^{me} Gilberte Pomerleau
M. Paul Bourgault

M^{me} Audrey O'Brien

M. Frédéric Lachance

Conseil régional de l'environnement région de la Capitale-Nationale



CANTONS-UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Stoneham, le 18 novembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Cabinet du ministre de
l'Environnement

2004 -11- 25

Objet : Demande d'audience publique concernant le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury

Monsieur le Ministre,

Le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84, c'est-à-dire sur le territoire de Stoneham-et-Tewkesbury, soulève des enjeux majeurs pour l'avenir de notre communauté.

En effet, après analyse détaillée du projet, il appert que les tracés proposés engendreront des impacts majeurs tels que :

- L'augmentation du niveau sonore lié à l'effet corridor ;
- La transformation du paysage de la vallée ;
- Des modifications au niveau du ruissellement des eaux pluviales et de la recharge naturelle des nappes phréatiques ;
- Le déboisement et l'empiètement dans le parc de la Forêt ancienne du Mont Wright ;
- La viabilité des commerces existants en bordure du boulevard Talbot ;
- L'augmentation de l'épandage d'abrasifs et de fondants dans le bassin versant ;
- L'expropriation d'une centaine de résidences et de commerces.

Afin que ces impacts soient discutés et analysés adéquatement, nous souhaitons la tenue d'une audience publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,

Dany Barbeau

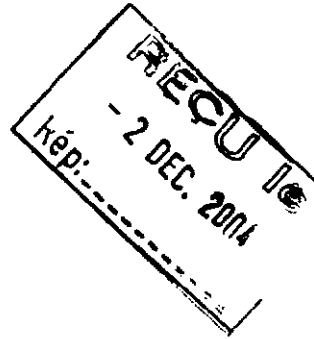
NATURELLEMENT
différent

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Stoneham 1^{er} décembre 2004 .

Au ministre de l'Environnement
M. Thomas J. Mulcaire
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart
675 Boul. René Levesque Est 30^{ième} étage
Québec (Québec) G1R 5V7



Monsieur,

Nous sollicitons une audience publique en regard du Projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Nous nous objectons à la proposition d'aménager une autoroute de contournement tel que présentée par le Ministère du Transport pour raisons majeures de pollution grave de la rivière des Hurons ,du kilomètre 64.5 `kilomètre 66.5 .

De plus notre habitation de _____ étant une construction datant de 1898 de grande qualité devra être expropriée.

La proposition de faire l'autoroute dans l'axe de la 175 est parfaite jus qu'au kilomètre 66 mais devrait bifurquer vers le tracé original du Ministère du Transport jusqu'au kilomètre 70 ce qui épargnerait environ 62 constructions .

Nous sommes ouverts pour une médiation si nécessaire.

Merci

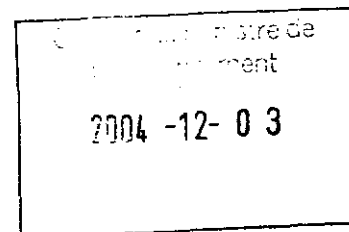

Rodolphe Lejèvre


Micheline Desharnais

Stoneham, le 1er décembre 2004,

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair,
Cabinet du Ministre de l'Environnement,
Ministère de l'Environnement,
Édifice Marie-Guyart, 30e étage,
675, boulevard René-Lévesque est,
Québec (Québec)
G1R 5V7



Monsieur le ministre,

Pour les raisons suivantes, nous faisons auprès de vous une demande d'audience publique quant au projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-Tewkesbury.

- 1.- Après la présentation du tracé dit de contournement en avril dernier par le ministère des Transports, ni la municipalité de Stoneham, en demandant un deuxième tracé, ni le ministère des Transports en présentant ce deuxième tracé dit "dans l'axe" n'ont tenté de bonifier le premier tracé que des experts avaient pourtant étudié pendant deux ans.
- 2.- La Municipalité a failli en laissant croire aux médias, aux représentants du ministère des Transports et à leur députée que les citoyens faisaient bloc derrière eux. Jamais, il n'y a eu information, consultation ou rencontre avec les citoyens directement touchés par leur option.
- 3.- Le tracé favorisé dit "dans l'axe" ne répond absolument pas à la vocation récréo-touristique de l'arrière-pays. Le boulevard Talbot est segmenté et devient une voie de desserte. On ne tient pas compte qu'en tant que porte sur la Vallée de la Jacques-Cartier, il devrait intégralement devenir une voie secondaire, de promenade que les automobilistes, les cyclistes et les randonneurs emprunteraient. On préfère les rendre captifs d'une voie rapide où on ne fait que passer.
- 4.- Ce tracé isole tous les résidents de St-Adolphe et du secteur nord du boulevard en les coupant du centre de village. Il les oblige à emprunter ou la voie rapide ou la 1re avenue trop étroite et trop sinueuse, augmentant ainsi les risques d'accidents.
- 5.- L'expropriation des propriétés des rues Paré et Ouellet et du boulevard Talbot nord causera une brèche irréparable dans le tissu urbain. Quant à ceux qui demeureront, ils verront leur qualité de vie sévèrement diminuée puisqu'ils vivront isolés et quotidiennement agressés par le bruit et la pollution.
- 6.- Les innombrables problèmes liés à la construction de cette route à quatre voies pour les résidents et les voyageurs qui seront ralentis et détourner vers on ne sais où. Le transport quotidien des marchandises vers le Lac- St-Jean ou vers Québec sera grandement perturbé ainsi que le transport scolaire quotidien. C'est sans compter le vacarme de la machinerie lourde, de la poussière, du possible dynamitage etc.

7.- A mesure que s'approfondira notre réflexion, d'autres motifs pourront s'ajouter à la liste.

Nous habitons 27 ans et nous sommes profondément attachés à notre coin de pays que plusieurs nous envient. Nos fils y ont grandi en sachant faire "les sucres" puisque nous possédons une petite érablière et une cabane à sucre. Ils ont soigné quelques lapins, recueilli les oeufs de nos cinq poules et vu les poussins éclore. Au long des années nous avons conçu un jardin dans lequel nous regardons nos petits-enfants faire leurs premiers-pas. Quant à moi, bien enracinée dans mon milieu, j'ai oeuvré de mars 1989 à il y a quelques jours au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et pendant dix ans à la Bibliothèque municipale.

Parce que nous aimons notre région, notre village, notre maison dans la montagne, nous demandons une audience publique afin de présenter un mémoire qui défendra l'option de voies de contournement présentée en avril dernier par le ministère des Transports la seule qui redonnera un second souffle au boulevard Talbot nord en tant que voie secondaire et permettra à tout le secteur de se régénérer en répondant à sa vraie raison d'être. C'est ce que l'on appelle, à notre avis, le développement durable.

Bien à vous


Diane Mongeau,


Pierre Brousseau

Petro-Canada

11701, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec) H1B 1C3
(514) 640-8000

Petro-Canada

11701 Sherbrooke Street East
Montréal, Québec H1B 1C3
(514) 640-8000

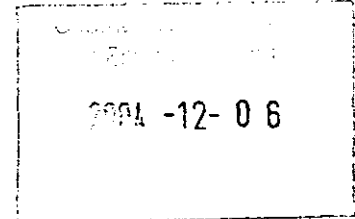
Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Le 2 décembre, 2004



Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
675 boul. René Lévesque Est,
30^e étage
Québec, QC G1R 5V7



**Objet : PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 175
 (Secteur Stoneham)**

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques années, nous suivons avec intérêt le projet de prolongement de l'autoroute 73 et principalement dans le secteur de Stoneham. Notre entreprise, Petro-Canada a investi au cours des dernières années plusieurs centaines de milliers de dollars dans l'achat de terrain et la construction d'un nouveau poste d'essence Petro-Canada avec dépanneur au 2523 boul. Talbot à Stoneham.

Plus récemment, les restaurants McDonald's et un franchisé de leur chaîne ont également investi plusieurs centaines de milliers de dollars sur notre propriété afin d'y construire un restaurant McDonald's. Nos deux organisations ont développé un arrêt routier extraordinaire, en opération 24 heures par jour, 365 jours par année, qui répond de façon remarquable par la qualité du site, son accessibilité, ses produits et services offerts aux automobilistes qui utilisent la route 175.

Le problème avec le projet de prolongement de l'autoroute 73 est que le tracé proposé par le MTQ ne tient aucunement compte des besoins des automobilistes et nos commerces seront probablement obligés de fermer leur porte à plus ou moins long terme en raison d'une baisse d'achalandage considérable. Les affiches publicitaires en bordure de l'autoroute, tel que proposé par le MTQ ne suffiront pas à assurer une rentabilité des commerces. Des pertes d'emplois et de revenus seront les conséquences directes de ce tracé.

Nous croyons que le tracé proposé par la Municipalité, route qui utiliserait une portion de l'actuel boulevard Talbot, situé dans le secteur de notre arrêt routier serait plus adéquat et répondrait, tel qu'il le fait actuellement aux besoins des automobilistes. Nous ne comprenons pas pourquoi le tracé proposé par le MTQ n'utilise pas le plus possible l'actuel boulevard Talbot. Il est évident que l'impact sur les commerces existants de même que sur l'environnement sera beaucoup plus faible. Nous ne comprenons pas pourquoi le MTQ veut faire une autoroute à quatre voies séparées et que le boulevard Talbot deviendrait une voie de desserte. Il est évident que les conséquences sur l'environnement seront beaucoup plus dommageables et que le tracé proposé par la Municipalité a, et de loin, beaucoup moins de répercussion sur l'environnement.

Nous sollicitons donc une audience publique afin de vous faire part, lors de cette rencontre, de notre position face au projet du MTQ. Nous vous remercions de votre attention et vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

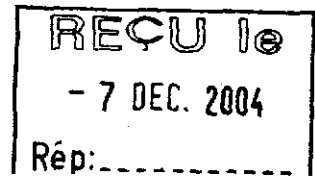


François Guillemette
Directeur principal
Biens immobiliers, Région de l'Est
Petro-Canada
11701 rue Sherbrooke Est,
Montréal, Québec H1B 1C3
Bur : (514) 650-4326
Fax : (514) 650-4320
Courriel : fguillem@petro-canada.ca

c.c. : Monsieur le Premier Ministre Paul Martin
Monsieur le Premier Ministre Jean Charest
Monsieur David Anderson, Ministre de l'Environnement du Canada
Monsieur Yvon Marcoux, Ministre des Transports
Monsieur Guy Côté, Député Fédéral
Madame Sarah Perreault, Députée provinciale
Monsieur Florent Gagné, Ministère des Transports
Monsieur Luc Bergeron, Ministère des Transports
Madame Lise Monette, Ministère de l'Environnement
Monsieur Dany Barbeau, Maire de Stoneham-Tewkesbury
Monsieur Alain Marcoux, Directeur Immobilier, Restaurants McDonald's
Monsieur Yves Brouillard, Directeur de Marché, Petro-Canada

3 décembre 2004

Mr. Thomas J. Mulcair
Cabinet du ministre de l'Environnement
Ministère de l'Environnement,
Edifice Maire-guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) H1R 5V7



214

CR3.5b

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur le ministre,

C'est en rapport du projet de réaménagement
à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres
60 et 84 à Stoneham et Stonekesbury. Je demeure à Stoneham
Boulevard Talbot au nord-est. La
maison où je demeure vient de mes Grands-Parents,
ébéniste - sculpteur, c'est une maison familiale et j'y tiens.
L'environnement est agréable... On ne peut la déménager...

Maintenant, le dernier projet est
d'enlever la rue Paré pour continuer l'auto-route.
La nature, la rivière, les poissons, le sel que l'on met
sur les routes l'hiver, tout ça va créer du dommage,
en plus du bruit, de la pollution en plus.

Le projet de la route 175, devrait
se faire loin des maisons. Les gens veulent demeurer
chez-eux et c'est normal. Je demande une audience
publique à la suite de ces préoccupations importantes.

Bien à vous,
Liliane Mfack

Stoneham, le 06 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Cabinet
l'En

2004 -12- 10

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : BERNIER
Prénom : ERIC
Adresse :
Stoneham, QC, G0A 4P0
Téléphone:
Et je signe : Eric Bernier

Québec, le 6 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du ministre de l'Environnement
Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec(québec)

Monsieur,

L'après-pétrole est une réalité que nous ne pourrons éviter dans un délai beaucoup plus court que nous ne l'aurions crû, il y a à peine quelques années. L'entrée en jeu de la Chine et de l'Inde comme acteurs économiques mondiaux accélère de façon exponentielle l'épuisement des énergies fossiles. En ce sens et d'autant plus que votre gouvernement a pris l'engagement du développement durable, je vous demande de tenir une audience publique sur la pertinence d'aller de l'avant avec le projet d'envergure d'une autoroute à quatre voies séparées en lieu de la route 175 actuelle (particulièrement du km 63.5 au km70).

En effet, il me semble important de tenir compte qu'avec une forte diminution des réserves de pétrole, avec une rareté prévisible et irréversible, le transport des marchandises devra tôt ou tard être envisagé de façon différente. Pourquoi dépenser des millions à construire des routes alors qu'il faudrait investir dès maintenant pour développer de nouveaux modes de transport plus respectueux de l'environnement et plus en accord avec la réalité qui nous attend? Votre gouvernement veut s'affirmer comme chef de file de l'utilisation et de la conservation intelligente de l'énergie, il faudrait donc que ses actions reflètent concrètement son discours. Tels sont les motifs de ma demande d'audience publique.

De plus, je possède avec mon conjoint un chalet de la route 175. Nous sommes donc directement concernés par le projet de réaménagement du tronçon situé entre les km 63.5 et 70 , tel que présenté par le représentant

du ministère des Transports aux citoyens de Stoneham , le 24 novembre dernier. Il y a 20 ans , nous avons choisi cet endroit pour son calme et son charme, la rivière Noire et une bande forestière bordant notre terrain. Il est évident que nous nous opposons à la réalisation de la voie de contournement présentée lors de la séance d'information puisqu'elle nous priverait de ce site enchanteur. La prolifération de routes et d'infrastructures aux dépens de la nature, pour des intérêts économiques discutables et ponctuels devrait tous nous interpeller et nous mobiliser. Le monde entier a les yeux tournés sur le protocole de Kyoto et la réduction des gaz à effet de serre, mais il faut des gestes concrets. Dans le cas qui nous occupe, des projets plus modestes qui minimiseraient les impacts environnementaux dans une vue à plus long terme devraient être proposés et je crois que votre Ministère a le devoir d'innover et montrer la voie.

Merci de votre attention,

Danielle Binette

Danielle Binette

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Cab :
L'Environnement
2004 -12- 08

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- _____
- _____

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

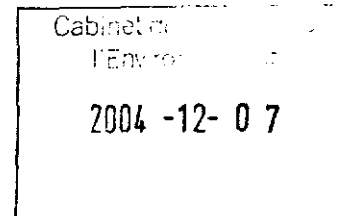
Nom : Bouchard
Prénom : Jacques
Adresse : _____

Téléphone: _____

Et je signe : Jacques Bouchard

Stoneham, le 6 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart (30^e étage)
575 Boul. René Lévesque
Québec (Québec)
G1R 5V7



Réaménagement de l'autoroute 175

Monsieur le ministre,

Je me nomme Joseph-Éphrem Côté et je suis propriétaire de la station service J.E Côté, une entreprise familiale située au 6650 boulevard Talbot à Stoneham. J'ai acquis ce commerce il y a 42 ans. En plus d'être mon gagne pain, c'est aussi celui de plusieurs de mes enfants qui travaillent à mes côtés depuis de nombreuses années.

Au cours des derniers mois, moi et mes enfants avons été mis au fait du réaménagement de l'autoroute 175. Dans une soirée d'information donnée par des membres de votre gouvernement, j'ai appris que mon commerce et par le fait même ma résidence et celles de mes enfants, qui sont construites juste à côté, ne seront pas expropriées. Nous allons donc demeurer entre deux routes, la nouvelle qui passera derrière mon commerce et la route actuelle qui passe en face, au kilomètre 74.

Je ne suis peut-être pas contre le réaménagement de la route 175, mais à quel prix ?

Évidemment, les impacts sont énormes pour mon entreprise familiale. La clientèle que nous avons réussi à acquérir au cours de ces 42 dernières années, ne sera définitivement plus au rendez-vous. Ça va engendrer des pertes d'emploi pour ma famille. Éventuellement, ce sera la fin de ce que j'ai mis presque une vie à construire. De plus, imaginez ce que ce sera pour nous de vivre avec le bruit qu'occasionnera cette nouvelle route et tout ce beau paysage qui sera en partie détruit.

Autre point à ajouter, selon les plans, la distance qui séparera la nouvelle route de l'actuelle sera de 200 pieds. Nous ne serons donc plus dans les normes municipales pour développer un futur site

Ainsi, nous vivons sans savoir ce que nous réserve le futur. Moi et ma famille espérons au moins être indemnisé pour tous ces inconvénients, j'irais même jusqu'à dire toutes ces inquiétudes avec lesquelles nous vivons en ce moment.

En espérant être lu et compris, veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes salutations les plus sincères.

A handwritten signature in cursive script, reading "Joseph-Éphrem Côté". The signature is written in black ink and is positioned above the printed name.

Joseph-Éphrem Côté

Stoneham, le 06 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Cabinet du ministre de
l'Environnement

2004 -12- 14

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom :
Prénom :
Adresse :

ROTE
ROBERT

Téléphone:

1

Et je signe :

Robert Rote

Stouffville 10 Dec 2004

auto route 175

Monsieur le ministre

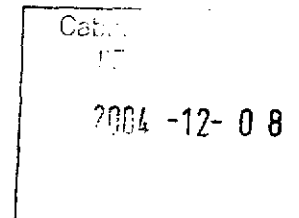
Je demande au Bape
de revoir le tracé de la
future autoroute sur certain
kilomètre 60 à 84 (70 à 74)
Certaines portions de route ont
le moins d'impact possible sur
les résidents et sur l'environnement
et surtout sur les commerces qui
sont menacés à la suite de ces travaux.

ROBERT CÔTÉ

Robert Côté

6 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du ministre de l'Environnement
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7



Objet : Demande d'audience publique

Monsieur le Ministre,

Étant propriétaire d'un lot potentiellement affecté par le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury, je souhaite la tenue d'audience publique.

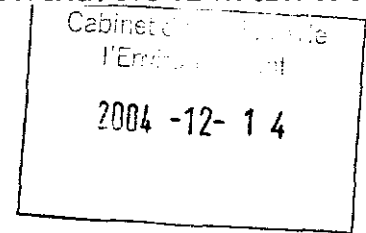
J'apprécierais recevoir de l'information supplémentaire et l'avis d'experts concernant ce projet et aussi, d'avoir la possibilité de m'exprimer. Il ne faut pas oublier qu'un tel projet fera une brèche importante dans le paysage de la vallée autant que dans la communauté.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Handwritten signature of Fran Dubé.

Stoneham, le 06 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7



Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..

Nous voulons la voie de contournement

à partir de la Route 57 adéq. la route 175, comme est la pour garder nos Résidences et passer en avant à droite des Résidences et est du Boisé qui nous Protège

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

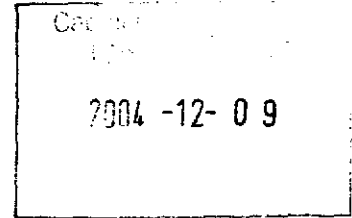
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : Jean Guy Fortin
 Prénom : Jean Guy
 Adresse : Stoneham, OC. G0A 4P0

Téléphone: _____
 8 Dec 2004

Stoneham, le 06 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7



Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- Annexes page 2
- _____

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : FORTIER
Prénom : ROBERT
Adresse : _____

Téléphone: _____

Et je signe : Robert Fortier

Je serais approprié avec le projet dans l'axe de la 175
et l'autoroute serait plus près et en parallèle avec
la rivière des Hurons et toute la pollution de l'auto-
route se déverserait plus rapidement dans une pente
forte de 21 mètres de haut et moins de 42 mètres de la
rivière avec courant rapide et il serait difficile de
faire des bassins de rétentions.

Merci de votre compréhension.

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

2004 -12- 09

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de
la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de
réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et
Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- Augmentation du bruit déjà inacceptable sur le Blv Talbot ainsi que sur la première avenue. __
- Augmentation importante de la circulation sur la première avenue, __ qui n'est pas conçue pour ça et que nous ne souhaitons pas, pour la sécurité de nos familles. _____

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : FORTIN,
Prénom : ANDRÉ
Adresse :

Téléphone : _____

Et je signe : André Fortin

Stoneham, le 06 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Cabinet PE 2004 -12- 0 8

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- *Perturbation du calme pour une période de 2 ans*
- *sur le camping Stoneham. Donc sera un revenu déficitaire.*

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom :

GAGNÉ (CAMPING STONEHAM)

Prénom :

ANDRÉ

Adresse :

STONEHAM

Téléphone:

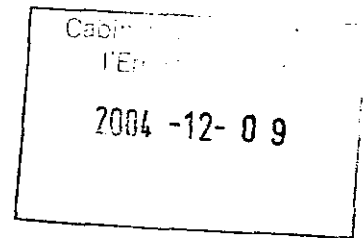
Et je signe :

André Dagné

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042



Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- En plus d'éliminer un quartier entier soit les rues Paré et Ouellette .
- De ne garder aucune route d'accès au terrain en bordure de la 175.

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : Galarnéau
Prénom : Line
Adresse : _____

Téléphone: _____

Et je signe : Line Galarnéau

Projet d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

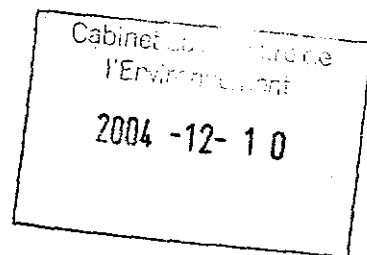
Consentement non reçu

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Stoneham, le 06 décembre 2004



Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de
la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de
réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et
Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité
du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot
impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les
travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le
milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement
l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population
et notre milieu géophysique..
- VOIR ANNEXE "A"

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être
expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et
pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : GRAVEL
Prénom : PIERRE
Adresse : Stoneham, QC, G0A 4P0
Téléphone:

Et je signe: Pierre Gravel

ANNEXE "A"

- NOUS SOMMES EN DESACCORD AVEC LE MTQ D'INSTALLER DES ACCÈS FORESTIERS (PONCEAUX DIRECTEMENT SUR L'AUTOROUTE) À LA PLACE DES VOIES DE SERVICE PRÉVUS EN AVRIL 2004. DANS LES FAITS, LES TRACÉS ÉTUDIÉS SONT À PLUS DE 90% EN ZONAGE RECREO-FORESTIER. LES ACCÈS FORESTIERS PROPOSÉS REPRÉSENTENT UNE PERTE DE POTENTIEL D'UTILISATION ET UNE PERTE DE VALEUR FONCIÈRE APPRÉCIABLE.

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Cabinet du ministre de
l'Environnement

2004-12-13

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies
de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de
réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à
Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la
municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot
impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant
les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le
milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de
contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier
bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs
sur la population et notre milieu géophysique..

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être
expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques
et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse
considération.

Nom :

Robert Lamoureux

Prénom :

Adresse :

Stoneham, QC, G0A 4P0

Téléphone:

[Signature]

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Cabinet du Ministre de l'Environnement
2004 -12- 0 8

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de
la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de
réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et
Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité
du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot
impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les
travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le
milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement
l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population
et notre milieu géophysique..
- _____
- _____

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être
expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et
pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : BENOIT LANGEVIN ET LUCIE NAUD

Prénom :

Adresse :

Stoneham, QC, G0A 4P0

Téléphone:

Et je signe :

Benoit Langevin Lucie Naud

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Cab: l'Env
2004 -12- 09

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

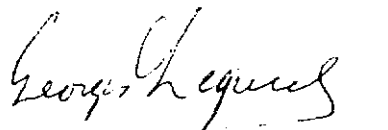
Monsieur le Ministre,

Par la présente, je demande la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- Je privilégie le tracé amélioré dans le contournement.

Enfin, mon intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

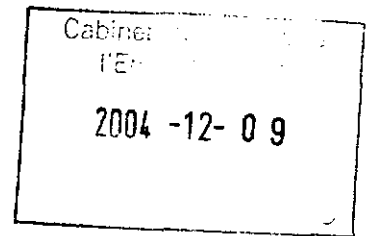


Georges Legendre

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7



Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

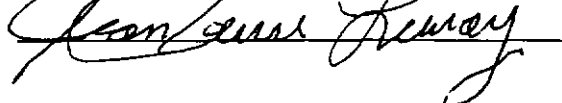
- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
 - La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
 - Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
 - Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
 - En plus d'éliminer un quartier entier soit les rues Paré et Ouellette .
 - De ne garder aucune route d'accès au terrain en bordure de la 175.
-

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : Lemay
Prénom : Jean-Pierre
Adresse : _____

Téléphone: _____

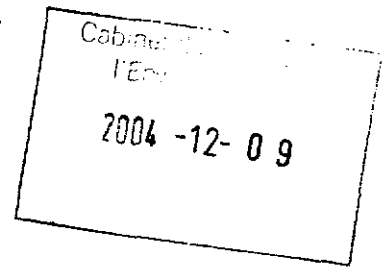
Et je signe : 

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement
Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30^{ème} étage
675, Boulevard René-Levesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7



Sujet: Demande d'audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous requérons la tenue d'une audience publique sur le projet du réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury pour les raisons suivantes :

- Expropriation des résidants concernés dans le cas du tracé dans l'axe, privilégié par monsieur Luc Bergeron du MTQ lors de la séance d'information du mercredi 24 novembre 2004.
- Dossier incomplet concernant l'axe.

Finalement, nous faisons cette demande en tant que propriétaires, familles et personnes impliqués dans ce projet ce qui démontre notre intérêt par rapport au milieu touché.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Marius LePage Propriétaire

Nicole Michée Propriétaire

Adresse

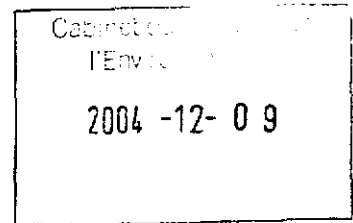
Téléph:

c.c.: Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (télécopieur : 643-9474)

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement
Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30^{ème} étage
675, Boulevard René-Levesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7



Sujet: Demande d'audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous requérons la tenue d'une audience publique sur le projet du réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury pour les raisons suivantes :

- Expropriation des résidants concernés dans le cas du tracé dans l'axe, privilégié par monsieur Luc Bergeron du MTQ lors de la séance d'information du mercredi 24 novembre 2004.
- Dossier incomplet concernant l'axe.

Finalement, nous faisons cette demande en tant que propriétaires, familles et personnes impliqués dans ce projet ce qui démontre notre intérêt par rapport au milieu touché.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

_____ RÉMY POULIOT _____ Propriétaire

_____ _____ Propriétaire

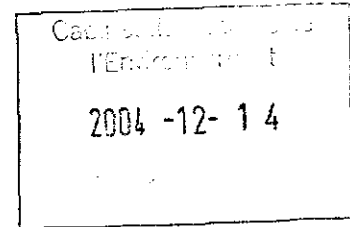
Adresse: __

Téléphone:

c.c.: Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (télécopieur : 643-9474)

Stoneham, le 06 décembre 2004-12-08

Monsieur Thomas J. Mulcair,
Cabinet du Ministre de l'Environnement,
Ministère de l'Environnement,
Édifice Marie-Guyart, 30^{ième} étage,
675, Boulevard René Lévesque Est,
Québec.
G1R 5V7



Sujet : Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies
de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de
réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham,
pour les raisons suivantes :

- 3 suites* →
- Dangers pour la nappe phréatique.
 - Baisse de la pression dans les puits des particuliers.
 - Baisse de la qualité de vie (hausse de l'audition des bruits).
 - Contre le déboisement qui apportera de l'érosion.
 - Bris d'un site enchanteur.
 - Pollution d'une très belle rivière. → HURON

Merci de l'attention portée à ma requête,

Nom : SIMONEAU

Prénom : RENE

Adresse :

Téléphone

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rene Simoneau", written over a horizontal line.

Projet d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

À la demande du signataire la requête a été retirée du dossier

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Cabinet

TEL

2004 -12- 07

Stoneham, le 06 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..
- L'IMPACT SUR LA PERSONNE DU TROISIEME AGE (85 ANS)
HABITANT UNE RESIDENCE SECONDAIRE (5 MOIS/AN) DEPUIS 40 ANS.

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom : THIBAUT
Prénom : MICHEL
Adresse :
Stoneham. QC, G0A 4P0
Téléphone:

Et je signe : Michel Thibault.

NOTE : MICHEL THIBAUT AGIT COMME REPRÉSENTANT DE MME
GERMAINE B. THIBAUT DU :

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Calculé : 2004-12-13
FET

2004-12-13

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30^{ème} étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique..

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot les rues Paré et Ouellet, rues historiques et pittoresques

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Nom: Centre Plein air Le Refuge

Prénom :

Adresse :

Stoneham, QC, G0A 4P0

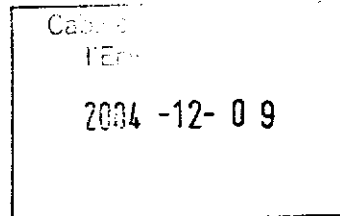
Téléphone: _____

Et je signe : Bill Fillion

Stoneham, le 06 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30^{ème} étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7



Sujet : Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes :

- Le tracé de contournement, tel que présenté en avril 2004, était plus logique et moins coûteux que les deux tracés présentés le 24 novembre dernier; on évite d'exproprier les résidents du boulevard Talbot entre les kilomètres 60 et 65, et la forêt ancienne du Mont Wright n'est pas touché, elle débute au pied de la montagne. Que voulez-vous préserver des ruines ? Nous vivons dans le secteur du Mont Wright depuis plus de 25 ans, et les ruines sont inexistantes.... Le ministère s'est engagé à entretenir la route # 175, donc la municipalité n'aura pas à l'entretenir. De plus, la municipalité n'a pas consulté les résidents du secteur de la Randonnée, de l'Escalade, et ceux du boulevard Talbot, donc elle ne peut parler en leurs noms ;
- Tous les éléments d'analyse réalisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorise l'option de l'autoroute de contournement ;
- La construction de la nouvelle autoroute dans l'axe du boulevard Talbot impliquera beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant les travaux ;
- Nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la 175 qui a le plus d'impacts négatifs sur la population et notre milieu géophysique ;
- Le tracé dans l'axe de la 175 est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham.

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être expropriés, de conserver le boulevard Talbot comme route secondaire ou desserte.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération, les résidents du secteur :

Nom (Majuscule)

Adresse

Téléphone

Signature

DAVID MORISAN

Priscilla Gignac

Annie Gauthier

LUCETTE SHINK

BLAINE SHEEHY

Josée Tremblay

Richard Isabel

MARC TREMBLAY

FRANIZ DION

SERGE DION

JEAN BARIBEAU

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Annie Gauthier

Lucette Shink

[Handwritten signature]

Josée Tremblay

Richard Isabel

[Handwritten signature]

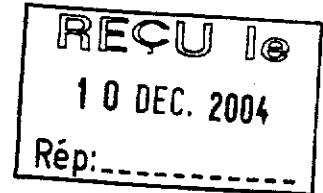
Franz Dion

Serge Dion

Jean Baribeau

Stoneham, mardi le 7 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30^{ème} étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec, QC G1R 5V7



Objet : Demande d'audience publique dans le cadre du réaménagement de la route 175 à
Stoneham-Tewkesbury.

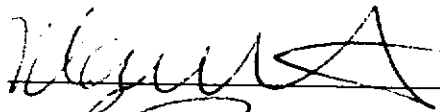
Monsieur;


La présente a pour but de demander une audience publique sur le projet ci-haut mentionné afin de justifier notre opposition au tracé dans l'axe de la route 175 actuelle. Nous avons plusieurs raisons de contester ce projet. Étant trop longues à énumérer, en voici quelques unes :

- Le manque de sérieux du projet dans l'axe de la 175 par rapport à celui de contournement. Ce dernier possède une étude d'impact très étoffée par rapport au second qui vous a pris environ deux mois à faire.
- Il semble y avoir de nombreuses ententes implicite entre la municipalité concernée et le M.T.Q. au sujet tracé de la 175 : contrat de service du ministère pour l'entretien, aucune consultation publique de la part de la municipalité avec ses citoyens, et bien d'autres intérêts politiques (au lieu de l'environnement).
- Demande d'un compromis entre le tracé dans l'axes à la hauteur du km 60 jusqu'à St-Adolphe et puis les voies de contournement du village jusqu'au km 70. Selon nous, ce type de parcours serait beaucoup moins dommageable pour l'environnement et permettrait de satisfaire tout le monde autant les citoyens, la municipalité et le ministère.

Ce sont ces quelques points que nous voudrions vous entretenir et sachez, Monsieur le Ministre, que la perspective de l'expropriation nous affecte énormément.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sincères salutations.


_____ Propriétaire


_____ Propriétaire

Stoneham, dimanche le 17 avril 2005

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30^{ième} étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec, QC G1R 5V7

Objet : Requête d'audience publique dans le cadre du réaménagement de la route 175 à
Stoneham-Tewkesbury.

Monsieur,

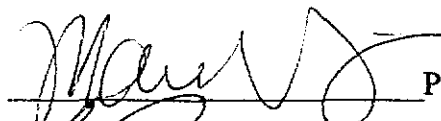
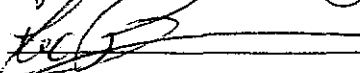
La présente a pour but de justifier notre accord au tracé de contournement de la route 175 des
kilomètres 60 à 84.

- Ceci éviterait l'expropriation massive de bâtiments qui se trouvent sur le territoire du tracé de l'axe. Ces bâtiments ce sont aussi des gens et des familles anxieuses de perdre leur bien-être et la richesse d'un secteur unique. Ce même secteur a beaucoup de potentiel à développer et serait très accessible avec la nouvelle route en contournement. Le tracé dans l'axe prive ce secteur de la plupart des accès résidentiels et le condamne à toute fin pratique.
- Le manque de sérieux du projet dans l'axe de la 175 par rapport à celui de contournement. Ce dernier possède une étude d'impact très étoffée par rapport au second. Selon nous, ce type de parcourt serait beaucoup moins dommageable pour l'environnement et permettrait de satisfaire tout le monde autant les citoyens, la municipalité et le ministère.
- En février dernier, nous avons eu une rencontre avec des représentants du M.T.Q. et ceux-ci nous confirmaient que le litige concernant le secteur de la rue Ouellet est terminé. Il n'y a que le tracé en contournement pour ce tronçon de route. Nous appuyons fortement cette décision et sommes très satisfaits de la tournure des événements. Nous souhaitons que la décision quant aux autres tronçons aille dans le même sens, c'est-à-dire en contournement.

En fait, le contournement devrait être le future tracé de la nouvelle portion de la route 175 puisqu'il semble satisfaire la majorité des citoyens, la municipalité et le ministère des transports.

Ce sont ces quelques points que nous voudrions vous entretenir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sincères salutations.


Propriétaire

Propriétaire


Propriétaire

Propriétaire

Marie-Josée Crousset & Luc Bernier

Charlesbourg, le 7 décembre 2005

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René Lévesque Est, 30 ième étage
Québec, Qué. G1R 5V7
Attention : M. Thomas J. Mulcair

Monsieur,

Je vous demande une audience publique concernant la route 175. Le tronçon de cette future route entre le km. 63.5 et km. 70, reliant Québec à Saguenay, risque de nous déranger énormément et je tiens à vous en mentionner les motifs.

Depuis plus de 20 ans, nous avons fait l'acquisition d'un modeste petit chalet en bois rond, situé Stoneham, et nous n'avons cessé de l'améliorer à tous les ans. Les raisons qui ont motivés cet achat sont la quiétude d'être sur le bord d'une rivière, en pleine nature avec la faune et la flore environnante.

Je m'objecte à la route de contournement, car elle passerait tout près de notre demeure en créant un effet sonore très désagréable et inacceptable. Cette voie de contournement ferait fuir le gibier (perdrix, lièvres, chevreuils, etc.) actuellement sur place. De plus, cette route aurait un effet néfaste sur la qualité de l'eau de la rivière noire. Le calcium épandu sur la route, en saison hivernale, irait ainsi se déverser dans le Lac St-Charles, d'où la Ville de Québec puise l'eau qui alimente ses résidents.

Aussi, je crois qu'il faut penser à la préservation de nos forêts. Cette route de contournement serait un désastre pour notre nature à Stoneham. Vous devenez ainsi responsable de notre environnement pour les générations futures.

Merci de votre écoute,



Richard Lamb

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Stoneham, le 7 décembre 2004

Au ministre de l'Environnement
M. Thomas J. Mulcaire
Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675 Boul. René-Levesque Est 30ième étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Cabinet du ministre
de l'Environnement

2004-12-10

Sujet : Autoroute 175 nord (secteur Stoneham) – Demande d'Audience publique

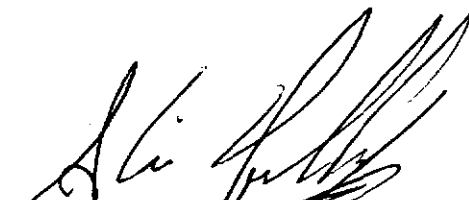
M. J. Mulcaire,

Cette lettre a pour but de faire appel à une audience publique.

Mon conjoint Steve Tremblay et moi-même Claudia Gauthier Stoneham,
prévoyons composer un Mémoire dans le but de s'exprimer au sujet de ce projet. Évidemment
nous sommes cibler dans le projet de contournement et sommes partiellement en désaccord avec
celui dite dans l'axe. Nous croyons que le plein potentiel du projet n'a pas été atteint, malgré le
bon travail de Transport Québec et nous allons vous le démontrer lors de l'audience publique.

Merci,
Bien à vous!


Claudia Gauthier


Steve Tremblay

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Stoneham, le 08 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Auclair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de L Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audience publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies
de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous ne voulons pas le tracé proposé par la
Municipalité dans l'axe de la 175. Nous voulons la construction dans la voie de
contournement, tel que proposé sur le premier tracé, pour notre sécurité, les impacts
sur le milieu, le bruit et le bien-être des citoyens.

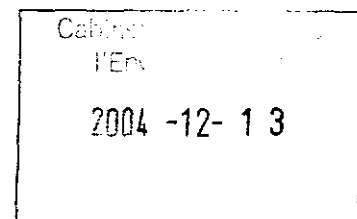
De plus, nous voulons une sortie et une entrée pour avoir accès à l'autoroute et la
rue St-Edmond (kilomètre 66)

Enfin, notre intérêt est de conserver au maximum les familles susceptibles d'être
expropriés, de conserver le boulevard Talbot, les rues Paré et Ouellet, rue historiques
et pittoresques.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse
considération.


Rodrigue Légaré


Claudette Bergeron



Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 08 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Secrétaire du ministre de
l'Environnement

2004 -12- 10

Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement, ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyard, 30^{ème} étage
675, Boulevard René-Levesque Est, Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet : Demande d'audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 dans la Municipalité des Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je demande la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 sur le territoire de la municipalité de Stoneham. Je vous en explique les raisons.

Deux projets ont été soumis par le ministère des Transport:

1. une **autoroute de contournement** du boulevard Talbot;
2. une **autoroute dans l'axe** du boulevard Talbot.

Et tout dernièrement, la Municipalité de Stoneham en a proposé un troisième :

- un **boulevard urbain**.

LE BOULEVARD URBAIN

Dans le contexte actuel, soit une **AUTOROUTE** entre Québec et Saguenay, le choix d'un **boulevard urbain** par la Municipalité de Stoneham me semble complètement inadéquat. Lorsque le Ministère des Transports a choisi de faire du boulevard Sainte-Anne, sur la côte de Beaupré, un **boulevard urbain**, il était évident que c'était la solution car, au sud, il y avait le fleuve Saint-Laurent comme contrainte et, à l'ouest, le Chemin Royal. À Stoneham, c'est bien différent car il y a amplement

d'espace à l'est du Boulevard Talbot, un secteur par ailleurs pratiquement sans commerces et habitations sur une très grande partie des 24 kilomètres d'autoroute projetée.

Je peux comprendre qu'on veuille absolument protéger de l'expropriation la zone résidentielle à l'est de la station Petro Canada.

Mais combien d'autres expropriations le seraient conséquemment sur tout le long de cet éventuel boulevard dû à l'élargissement de la voie actuelle? Il est aussi vrai que ce **boulevard urbain** ne désavantagerait pas les commerces existants, surtout quand on pense à **PETRO CANADA** et **McDONALD CANADA** dont les investissements dans ce secteur sont assez élevés. Je crois quand même qu'on devrait exproprier en partie ces commerces car les pompes seraient trop près du futur boulevard élargi; naturellement les coûts de cette expropriation seraient aux frais des contribuables que nous sommes.

Par ce **boulevard urbain**, la municipalité veut-elle en faire un boulevard de « fast foods » à la « Drummondville » ou à la « Saint-Anne de Beaupré ». Ce choix détruirait notre magnifique vallée. Je crois donc qu'il y a bien mieux à faire puisque le paysage n'est pas encore complètement massacré...mis à part ce complexe **McDo/Petrocanada** qui a quelque peu détruit la beauté de l'environnement du Mont Wright.

La Municipalité des Cantons Unis de Stoneham et Tewksbury est une région dite **récréo-touristique** et non une municipalité de service (Québec est à peine à 20 kilomètres de ce secteur et tous les services y sont). Son projet de boulevard urbain nous donne une vision à bien court terme. Il y a moyen de faire autrement et on le peut.

L'AUTOROUTE DANS L'AXE

L'idée d'une autoroute dans l'axe du Boulevard Talbot me semble également boiteuse. Non seulement il faudrait y exproprier un bon nombre de résidences, nous devrions également subir les inconvénients d'une voie rapide dans un secteur habité

et bien près d'une rue tranquille qu'est la 1^{ère} Avenue. Cette autoroute bloquerait tout développement aux abords d'un boulevard Talbot qui serait amputé de plusieurs sections; alors la seule voie de desserte serait la 1^{ère} Avenue, une rue tortueuse qui pourrait devenir des plus dangereuses pour les résidents. Quelles rues favoriseraient la vocation première de la région, soit le récréo-touristique et la quiétude des résidents si ce n'est qu'un boulevard Talbot réaménagé?

Je passe sous silence les inconvénients qu'occasionneraient les travaux durant plus de cinq ans. Enfin, là aussi, cette solution d'autoroute dans l'axe ne serait qu'un projet à moyen terme, il faudrait tout repenser dans quelques années...

L'AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

Enfin le projet d'une autoroute de contournement apparaît le plus logique, car le problème de circulation entre Québec et Saguenay serait réglé pour un bon bout de temps. L'argument souvent entendu contre ce projet est la détérioration du paysage. Si l'on se fie au dernier tronçon d'autoroute qui a été réalisé entre Charlesbourg et Stoneham, je ne vois aucunement de détérioration dans le paysage, bien au contraire. L'aménagement routier a été étudié, il y a eu des plantations, les perspectives sur Stoneham sont des plus intéressantes. En plus, l'autoroute passerait loin de la plupart des résidences et ne nuirait aucunement à l'amélioration du secteur du boulevard Talbot où on pourrait développer davantage le récréo-touristique. Il y a sûrement quelques petites modifications à apporter au projet de cette autoroute afin d'en minimiser l'expropriation. De plus, devrait être rajoutée la sortie prévue dans le projet initial d'avril dernier pour les résidents de l'ancienne municipalité de Saint-Adolphe.

Un autre argument entendu pour ne pas faire cette autoroute est de protéger la **forêt ancestrale du Mont Wright**. Cet argument est absurde car le secteur en cause est loin d'être ancestral; on y a installé une ligne à autre tension et tout dernièrement un stationnement; puis des coupes de bois y ont été réalisées il y a moins de cinquante ans. C'est la montagne elle-même ainsi que la partie est de ce territoire qui seraient à protéger.

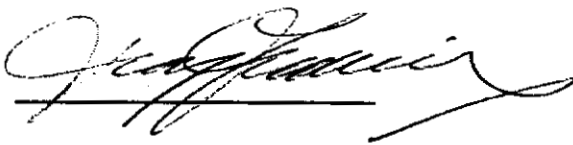
Évidemment, j'adhère au regroupement de citoyens de Stoneham qui s'est opposé à tout projet autre que celui de l'autoroute de contournement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération

Nom : Lemieux
Prénom : Jean
Adresse :

Téléphone

Et je signe :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Lemieux', written over a horizontal line.

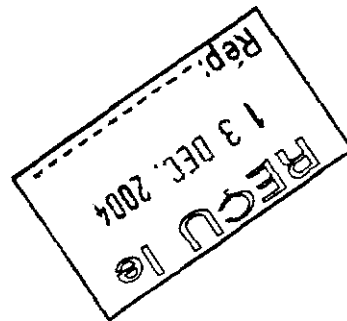
Restaurant le Relais du Nord
6635; boul. Talbot
Stonham (Québec)

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Le 9 décembre 2004

Cabinet du ministre de l'Environnement
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7



A l'attention de monsieur Thomas J. Mulcair

Objet : Projet réaménagement de la route 175

Bonjour,

Je me présente, je suis le propriétaire du restaurant le Relais du Nord au km 74. Je voudrais vous soumettre ma proposition pour le projet du réaménagement de la route.

J'aimerais que vous reconsidériez le tracé car il ne passe pas près du restaurant et je considère que les voyageurs de la route 175 ont besoin d'une halte à l'entrée du parc ou à la sortie qui offre les services de restauration, d'hébergement et de repos pour les camionneurs puisque la cours peut contenir une soixantaine de stationnements.

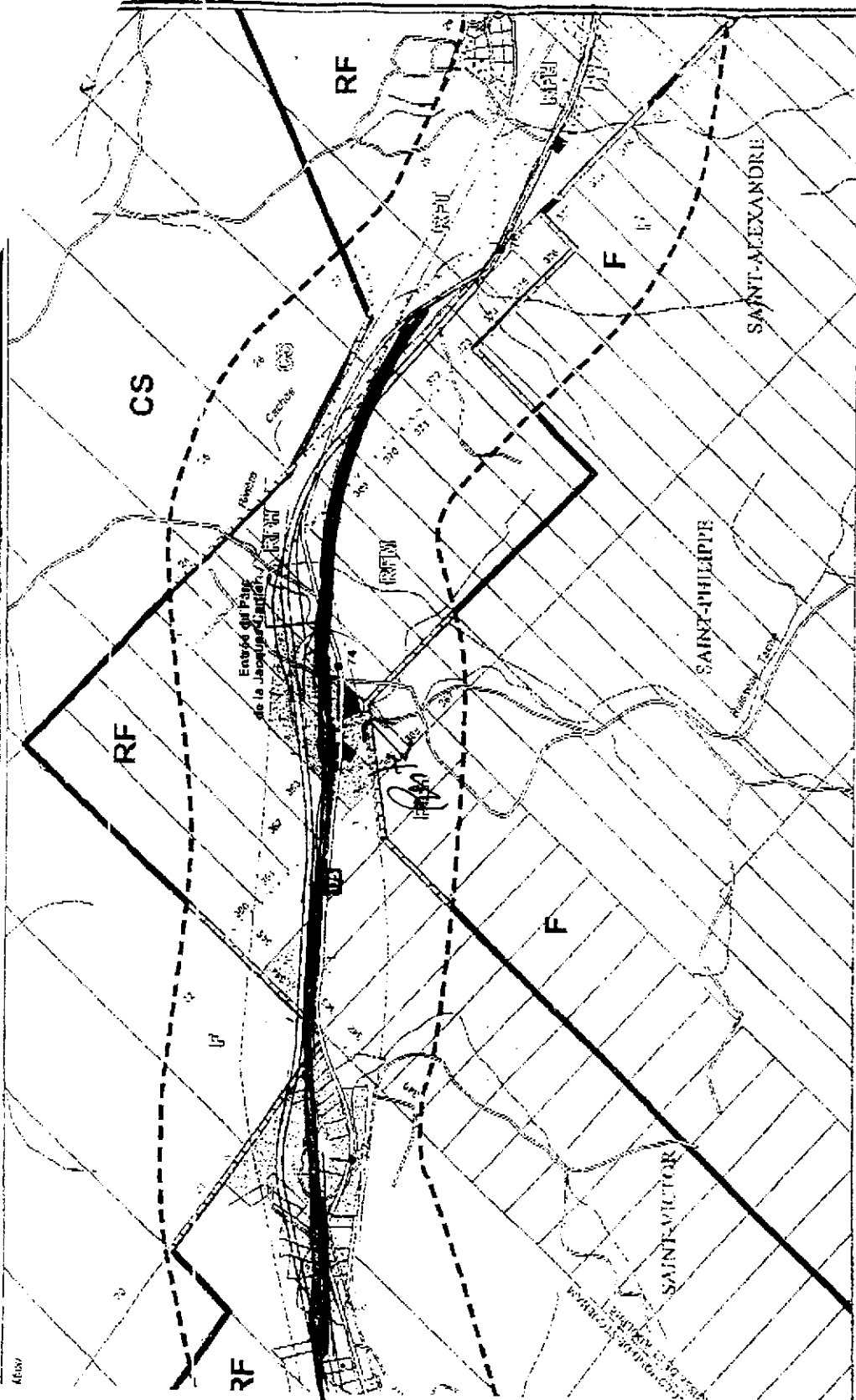
Mon deuxième point est que lorsqu'il y a des accidents dans le parc, il faut un endroit pour pouvoir détourner la circulation de la route en cas de fermeture. A la réunion, il n'y avait aucune personne qui était au courant qu'il fallait libérer le boulevard.

Il suffirait seulement que vous fassiez dériver la trajectoire pour qu'elle passe juste devant le restaurant et comme à l'étape, il y a déjà 4 voies. Il y aurait un endroit sur pour la circulation. Si vous ne tenez pas compte de ma demande, je n'ai pas d'autre choix que de fermer le commerce. *Sai trop en resti d'argent le millier d'argent*

Espérant que vous ferez votre possible pour faire le changement pour le bien être des voyageurs du secteur.

Bien à vous,

Yvon Pilote



4630

Tracé proposé en noir



**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
À QUATRE VOIES SÉPARÉES, DE LA ROUTE 175
ENTRE LES KILOMÈTRES 60 ET 84**
Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury

Carte 4-1B
Tracé final

Date : Octobre 2001
N.D. : 852144-380

LIMITE

- Zone d'Attache
- MRC
- Municipale
- Périmètre d'urbanisation
- Cadastrale

1 : 20 000

0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1 000 m

Fonds de plan : Ministère des Transports du Québec, projection MTM NAD 83 zone 7.
Sources : MRC de La Jacques-Cartier, plans d'aménagement, Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, NIS d'évaluation
Inventaire : Dessau-Seguin

RUR

- Rural
- REC Récréative
- RF Rural Forest
- CS Conservation
- F Forestière

INFRASTRUCTURE

- Tracé proposé
- Voie de service proposée
- Emprise
- Carrefour à niveau proposé
- Roule principale
- Roule secondaire
- Ligne de transport d'énergie
- Bâtiment
- Prise d'eau collective
- Borne kilométrique

hens
ite

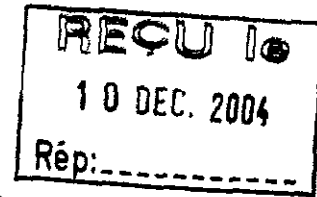
ilou



Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Stoneham, le 9 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042



Monsieur Thomas J. Mulcair
Cabinet du Ministre de L'Environnement Ministère de l'Environnement
Edifice Marie-Guyart, 30ème étage
675, Boulevard René-Levesque Est Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Demande d'audience publique sur le projet de réaménagement à quatre
voies de la route 175 entre les kilomètres 60 à 84 à Stoneham et
Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous demandons la tenue d'une audience publique sur le projet de réaménagement à quatre voies de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham et Tewkesbury, pour les raisons suivantes:

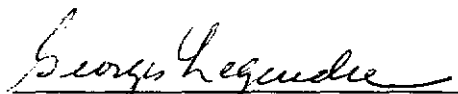
- le tracé dans l'axe de la route 175 (boulevard Talbot) est inacceptable, car il isole le nord de la municipalité du centre-ville de Stoneham ;
- la construction de la nouvelle autoroute dans l'axe de la route 175 impliquerait beaucoup de perturbations dans la gestion de la circulation pendant et après les travaux ;
- tous les éléments d'analyse utilisés par le MTQ (coût, sécurité, impacts sur le milieu humain et géophysique) favorisent l'option de l'autoroute de contournement;
- nous sommes en désaccord avec la décision du MTQ de privilégier bizarrement l'autoroute dans l'axe de la route 175 (probablement en raison de pressions exercées par le Conseil municipal de Stoneham) malgré un plus grand nombre d'impacts négatifs sur les coûts, le milieu humain et le milieu géophysique;
- nous voulons que le boulevard Talbot conserve son intégrité actuelle pour qu'il demeure une route locale et touristique;
- nous voulons une solution basée sur le développement durable, c'est-à-dire, une solution qui répond aux impératifs économiques tout en respectant l'environnement, sans oublier le milieu humain.

À mesure que la réflexion se poursuivra d'autres points pourront s'ajouter.

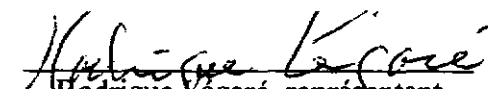
Enfin, notre intérêt est de veiller à ce qu'on évite toute expropriation injustifiée et la déportation inutile de nombreuses familles qui veulent demeurer sur le boulevard Talbot, la rue Paré et la rue Ouellet, rues historiques et pittoresques.

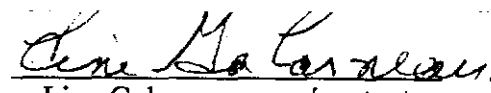
Les signataires de la pétition ci-jointe, sont aussi cosignataires de cette demande d'audience publique.

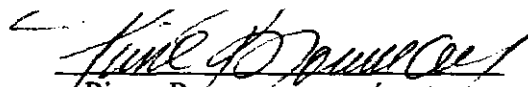
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

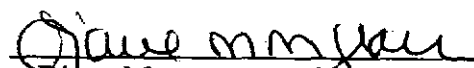

Georges Legendre, représentant

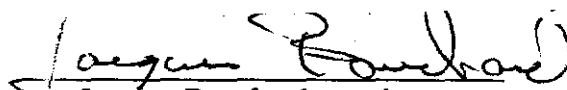

Claude Gaulin, représentant


Rodrigue Legaré, représentant


Line Galarneau, représentant


Pierre Brousseau, représentant


Diane Mongeau, représentant


Jacques Bouchard, représentant


Jean-Pierre Lemay, représentant

REGROUPEMENT DE CITOYENS DE STONEHAM

Complément à notre requête du 9 décembre 2004

Mme Sylvie Girard, présidente
Commission sur l'amélioration de la route 175

214

QR3.36.1b

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

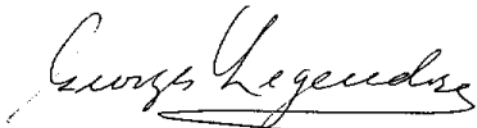
Madame,

Depuis le dépôt de notre requête le 9 décembre 2004, la situation a évolué beaucoup impliquant que plusieurs raisons invoquées sont maintenant satisfaites ou ne sont plus d'actualité.

Nous avons obtenu la priorisation du tracé de contournement par le MTQ et l'appui de la municipale de Stoneham et Tewkesbury à cet égard. Nous conserverons le boulevard Talbot actuel pour la circulation locale et touristique avec des aménagements favorables au plan humain. Moins d'expropriations car les chemins Paré, Ouellet et le boulevard Talbot sont épargnés.

Maintenant, nous mettons l'accent sur la sécurité de la nouvelle route et nous voulons une véritable autoroute. Nous mettons l'accent également sur l'environnement humain par nos interventions sur plusieurs sujets.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Georges Legendre, président
Regroupement de citoyens de
Stoneham
1035 rue St-Edmond, Stoneham, QC,
G0A 4P0
Tél.: 418-848-2879

Projet d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Texte de la pétition annexée à la requête CR3.36b

Approximativement 300 personnes ont apposé leur signature à ce document dont l'original est conservé au secrétariat de la commission.

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Stoneham, le 29 novembre 2004

Le Regroupement des citoyens de Stoneham ne veut pas le report des audiences publiques pour la construction de l'autoroute 73 dans la municipalité de Stoneham

Nous ne voulons pas :

- le report des audiences publiques du BAPE pour la construction de l'autoroute 73, où le Regroupement des citoyens de Stoneham soumettra un mémoire.

Nous sommes favorables :

- à l'autoroute de contournement entre le kilomètre 62.5 et le kilomètre 70 en quatre voies divisées. Les impacts (humains, financiers et géophysiques) définis par le ministère des Transports sont nettement favorables à cette option;
- à la construction de l'autoroute 73, en 2006, tel que prévu par le ministère des Transports;
- à la conservation de la route 175 dans son état actuel à titre de route locale et touristique;
- au retrait de la Municipalité de Stoneham de ce dossier, car nous considérons que son option va à l'encontre des intérêts des citoyens de la municipalité puisque : l'utilisation de l'axe de la route 175 impliquerait une certaine d'expropriations supplémentaires à la voie de contournement et des coûts évalués à au moins 20 millions de dollars supplémentaires ainsi que des impacts très importants sur la circulation dans le village de Stoneham durant et après les travaux (1100 camions lourds par jour). De plus, les impacts sur le milieu géophysique (le Mont Wright, ses ruines, sa forêt ancienne et le milieu faunique) de la voie de contournement ne seraient pas plus dommageables que l'utilisation de l'axe de la route 175. Finalement, le ministère des Transports s'étant engagé à entretenir le boulevard Talbot, même avec la voie de contournement, les citoyens n'ont pas à prévoir une augmentation de leurs taxes à cet effet.

Le développement durable a pour but de répondre à la fois aux besoins économiques et environnementaux, incluant les impacts sur le milieu humain. En conséquence, la voie de contournement est la seule voie à suivre.

En foi de quoi, nous signons,

Nom en lettres moulées	Adresse	Téléphone	Signature
------------------------	---------	-----------	-----------

Le 10 décembre 2004

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : demande d'audience publique pour

Le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 sur le territoire des Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury.

Monsieur le Ministre,

La présente demande concerne le sujet en objet.

La propriété est située à droite du boulevard Talbot
tout près du Mont Wright. Le terrain est borné d'un côté par ce vaste territoire
boisé et à l'arrière par la ligne de transmission. Nous y vivons très bien depuis presque 25 ans.

Les intérêts portés au milieu touché par le projet se définissent comme suit :

1. préserver l'aspect naturel de ce milieu;
2. sauvegarder le riche patrimoine naturel du boisé;
3. garder une ouverture aux commerces existants;
4. réduire la perte du boisé du Mont Wright;
5. maintenir un accès entre le secteur nord et le centre de la municipalité.

À la suite des rencontres que nous avons eues, nous jugeons que les explications données ne sont pas très concluantes. Il est essentiel, voir même primordial, que le paysage existant demeure le plus naturellement possible.

Nous vous remercions de nous lire et de faire en sorte que l'on puisse faire valoir nos droits. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilberte Pomerleau et Paul Bourgault

Projets d'amélioration de la route 175 des
kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

De: Roch, Jocelyne
Envoyé: 10 décembre 2004 17:06
À: Boissonneault, Céline
Objet: TR : Demande d'audiences publiques concernant les plans d'expansion de la route 175
Importance: Haute

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Jocelyne Roch
Directrice de cabinet adjointe

-----Message d'origine

De : O'Brien, Audrey
Envoyé : 10 décembre 2004 13:48
À : ministre@menv.gouv.qc.ca
Cc : James O'Brien
Objet : Demande d'audiences publiques concernant les plans d'expansion de la route 175
Importance : Haute

Att'n: M. Thomas J. Mulcair:

Sujet: Projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury

En temps que co-proprétaire de la maison située au _____, je demande que des audiences publiques soient convoquées pour discuter du projet ci-haut mentionné.

Bien qu'il y ait consensus que le réaménagement de l'Autoroute 175 est essentiel, il est primordial que l'environnement adjacent soit protégé de façon rigoureuse. De toute évidence, la proposition originale du Ministère des Transports ne répond aucunement à ce dernier critère.

J'anticipe l'occasion de pouvoir participer à un débat public à ce sujet.

Audrey O'Brien
Deputy Clerk/Sous-greffier


2004-12-14

RÉSIDENCE:

AUDREY O'BRIEN

110, RUE BRYÏÈRE, APP. 303

OTTAWA, ONTARIO K1N 5C6

 (613) 241-315



Québec, le 10 décembre 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre de l'Environnement
Cabinet du ministre de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Cabinet du ministre de
l'Environnement

2004 -12- 13

**Objet : Demande d'audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies
séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury**

Monsieur le Ministre,

Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) vous demande, par la présente, de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour tenir des audiences publiques sur le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury. Le CRE-Capitale nationale a en effet adopté, lors de son dernier conseil d'administration du 8 décembre, une résolution en ce sens.

Au départ, le CRE-Capitale nationale juge que le projet n'est pas justifié. Effectivement, le débit de circulation de la route 175 ne nécessite aucunement l'aménagement d'une autoroute à quatre voies tel que le propose le ministère des Transports du Québec. D'ailleurs, sur le tronçon précédent, il y avait, jusqu'à tout récemment, une seule voie de circulation de chaque côté et aucun bouchon de circulation n'était observé.

Le CRE-Capitale nationale considère néanmoins qu'il est important de faire quelques transformations à cette route afin d'en améliorer la sécurité. D'ailleurs, certains travaux ont déjà été réalisés pour ce motif et nous n'avons jamais jugé nécessaire de demander des audiences publiques à ces occasions.

Par ailleurs, le CRE-Capitale nationale estime que les deux tracés présentés par le promoteur en novembre dernier comportent chacun leurs avantages, mais qu'ils occasionnent aussi tous les deux beaucoup d'inconvénients. Le tracé de contournement risque fort de déstructurer le développement de la municipalité de Stoneham, de fragmenter le milieu, de créer une barrière supplémentaire pour la grande faune, d'occasionner davantage de bruit dans l'ensemble de la vallée, d'imperméabiliser de nouveaux terrains et donc d'affecter la recharge des aquifères.



Le tracé situé le plus près de l'emprise comporte quant à lui des impacts humains importants, car il implique énormément d'expropriations. Ce tracé semble toutefois le plus approprié et nous croyons que les impacts sur le milieu pourraient, de beaucoup, être atténués, si le gabarit de la route était réduit et si le réaménagement se faisait davantage sur l'emprise actuelle.

Lors de la rencontre de notre Conseil d'administration, nous avons été informés que le ministère des Transports était toujours à la recherche d'un nouveau tracé alternatif. Conséquemment, le CRE-Capitale nationale considère qu'il est peut-être prématuré de tenir des audiences publiques sur ce projet. Reporter les audiences permettrait aux différents acteurs du milieu, c'est-à-dire la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury, les résidents, le ministère des Transports ainsi que les différents groupes environnementaux, de se concerter et de rechercher une solution plus viable pour tous.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Alexandre Turgeon
Directeur général